



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

DIRECTION CULTURE SPORT ET ANIMATION LOCALE
Service des Sports

Tél. : 01 60 34 27 58

**PROCOLE SANITAIRE DANS LE CADRE
DE LA GESTION DU COVID-19
STAGES SPORTIFS FORMULE SPORT**

Du 6 au 24 juillet 2020 et du 24 au 28 aout 2020 au gymnase Paloisel

Décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire précisées par le présent protocole et les prescriptions émises par le ministère des solidarités et de santé.

La prise de température :

Les parents sont invités à prendre la température avant le départ pour l'accueil.
En cas de symptômes ou de fièvre (38° C), l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.
En cas de symptômes, les parents de l'enfant seront avertis et devront venir chercher l'enfant.

L'accueil des enfants :

L'accueil des enfants se fera à la porte d'entrée du gymnase Paloisel.
Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans le gymnase.

En fin de journée, et afin d'éviter les attroupements à la sortie du gymnase, les enfants attendront à l'intérieur de la grande salle.

Un éducateur, sera positionné à la porte d'entrée et appellera l'enfant dès l'arrivée des parents.

Port du masque :

Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les encadrants durant toute la durée des activités sportives.

Les activités sportives :

La programmation des activités sportives doit tenir compte de la distanciation et des gestes barrières. Doivent être prévues des activités permettant de respecter les règles précitées (pas de situation d'opposition individuelle ou collective).

La mise à disposition d'objets partagés lors d'échanges est permise lorsqu'un nettoyage quotidien est assuré ou que les objets sont isolés pendant 24h avant réutilisation.

Les règles de distanciation

Les activités peuvent être organisées par groupe, suivant les règles d'accueils habituelles.

Les groupes sont constitués pour la période du stage sportif.

La distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos.

Hygiène des locaux

Le nettoyage quotidien de l'équipement sportif est programmé, ainsi que la désinfection des zones contacts.

Nettoyage des mains

Il doit être réalisé à l'entrée dans l'équipement, avant et après les activités sportives, avant et après les repas.

Le lavage à l'eau et au savon pendant 20 à 30 secondes, avec un séchage soigneux avec une serviette en papier jetable.

Des points d'eau suffisant sont disponibles dans le hall d'entrée du gymnase.

Une solution de gel hydro alcoolique sera mise à disposition des éducateurs.